

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2016-134 du 22 mars 2016 portant désignation d'un inspecteur  
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSM1630224S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Est désigné en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé: M. Alain BARJONNET, docteur en pharmacie.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 22 mars 2016.

*Le directeur général adjoint,*  
F. HEBERT